

Discours devant les DRJSCS

A Paris, le 25 septembre 2014

Mesdames et Messieurs les directeurs,
Monsieur le Secrétaire général,

J'ai besoin de vous.

Je n'ai donc pas attendu pour venir vous voir. J'ai besoin de votre expertise, de votre professionnalisme, de votre sens du service public.

Qui mieux que vous perçoit les synergies entre la promotion de l'égalité et les politiques à destination de la jeunesse ; les liens entre la politique de la ville et les politiques sportives ; les passerelles entre la lutte contre les discriminations et les politiques en faveur de la vie associative et de l'éducation populaire ?

Nous avons une grande mission à mener ensemble : celle d'assurer la cohésion nationale

Voilà comment je vois notre mission, avec mes deux secrétaires d'Etat, Myriam El Khomri et Thierry Braillard, et, bien sûr, avec vous tous.

Tout d'abord, ce que nous devons faire pour la jeunesse. Des lignes ont été fixées par mes prédécesseures, je les fais mienne. Il faut poursuivre et amplifier le mouvement pour que les jeunes voient concrètement leur vie changer.

La jeunesse, c'est l'âge des possibles. Ça doit être une chance, un espoir. Si de nombreux jeunes sont en difficulté notamment pour accéder à un emploi, un logement, à se soigner convenablement, ils sont aussi un certain nombre à s'engager, à avoir des projets.

La fusion du RSA activité et de la prime pour l'emploi permettra d'améliorer les conditions de vie d'une partie des jeunes, ceux qui exercent une activité mais dont les ressources sont limitées

Nous, notre objectif est simple : pas un jeune sans solution, pas un jeune sans accompagnement.

Pour faciliter leur accès à l'emploi, nous allons relancer les formations en alternance, l'apprentissage comme le contrat de professionnalisation. Ces formations débouchent dans plus des deux tiers des cas sur une qualification et sur un emploi. C'est pourquoi nous fixons l'objectif de 500 000 jeunes en apprentissage en 2017.

Autre objectif : 100 000 garanties jeunes d'ici 2017, avec une étape à 50 000 en 2015. Pour des jeunes qui n'ont aucun diplôme, aucun réseau, aucune expérience professionnelle, ce dispositif est essentiel. Sans la puissance publique, leur insertion serait compromise. Les associations de jeunesse sont demandeuses et il faut que cette mesure se déploie selon ce qui a été prévu.

La généralisation du service public de l'orientation va être menée avec les régions pour que chaque jeune dispose d'un interlocuteur de confiance et y voit plus clair sur les options

qui s'offrent à lui. Il est important que nous soyons bien, dans ce domaine, dans l'accompagnement du projet de vie des jeunes.

La politique de la jeunesse s'intéresse bien évidemment aux plus fragiles, ceux qui rencontrent le plus de difficultés, qui disposent du moins de ressources, mais **elle a vocation à s'adresser à la jeunesse dans son ensemble**. La politique de la jeunesse n'est pas qu'une politique sociale à l'endroit des jeunes.

Je travaillerai de concert avec Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : elle s'occupe de l'éducation nationale, moi de l'éducation populaire, mais nous avons un objectif commun : l'émancipation et l'épanouissement des jeunes.

L'éducation nationale est un pilier mais elle ne peut pas tout. C'est d'ailleurs déraisonnable lui demander de régler tous les problèmes.

Et puis, il faut accepter que tous les enfants ne soient pas faits sur le même moule. Nous devons faire la preuve qu'il y a d'autres manières d'apprendre, d'autres expériences fondamentales pour devenir un homme, un citoyen, un travailleur. Ça marche au féminin aussi, évidemment !

Le développement du service civique pour lequel le Président de la République a redit avec force son attachement et **la mise en œuvre des rythmes éducatifs** seront, de ce point de vue, deux très gros chantiers.

J'ai besoin de la mobilisation de vos agents pour accompagner les acteurs dans les territoires, veiller à la protection des mineurs et à la qualité éducative des activités, pour encourager la professionnalisation du secteur de l'animation.

Je compte sur vous pour bien travailler avec les collectivités territoriales

Je vous remercie d'ailleurs de votre implication dans la territorialisation de l'action interministérielle. La mise en œuvre du Comité interministérielle de la jeunesse est au cœur de mon action, nous allons démarrer les travaux pour qu'un troisième CIJ se déroule tout début 2015.

Je souhaite par ailleurs une relance des Comités de l'administration régionale mais dans une optique qui associe pleinement les collectivités et les associations, un peu sur le mode de conférences territoriales.

Vous aurez également à travailler avec les collectivités et les associations dans le cadre de la nouvelle Charte des engagements réciproques qu'il convient de décliner.

Je souhaite par ailleurs que nous soyons au rendez-vous de la simplification et de la sécurisation des financements pour donner de l'oxygène à l'énergie citoyenne. L'engagement sous toutes ces formes est une chance pour notre pays, notre rôle est de le faciliter et de l'encourager. Vous aurez

cette responsabilité aussi à travers la gestion de l'appel à projet « La France s'engage ».

Pour ce qui concerne la politique de la ville, je serai intraitable contre toutes les formes de relégation et de discrimination. J'ai les principes de la République chevillé au corps, et voir qu'il y a rupture d'égalité, et aussi je dois le dire de fraternité, avec les habitants de quartiers entiers est pour moi un déchirement.

La désespérance et les crispations identitaires qui se développent dans nos quartiers nous démontrent combien il y a urgence à agir.

Les nouveaux contrats de ville seront le cadre d'une immense mobilisation en direction de nos quartiers populaires. 1300 quartiers et près de 5 millions de nos concitoyens sont concernés. Ces contrats de ville mobiliseront tous les services publics pour changer la donne dans les quartiers. Je prends devant vous des engagements essentiels :

- **les crédits d'intervention de la politique de la ville qui soutiennent le mouvement associatif** et les actions de cohésion sociale dans nos quartiers **seront sanctuarisés pour les trois prochaines années ;**

- l'ANRU et ses partenaires engageront **5 milliards d'euros, permettant de lever 20 milliards d'investissement**, pour transformer le cadre de vie dans les quartiers, rénover l'habitat, désenclaver les quartiers, amener les entreprises et le développement économique. Ce nouveau programme sera amorcé avant la fin 2014.

- l'ensemble du Gouvernement sera mobilisé pour concentrer les efforts dans les territoires qui en ont le plus besoin. Nous travaillons en particulier sur les volets emploi et cohésion sociale des contrats de ville.

- tous les services publics seront appelés à prendre des engagements précis et renforcés, amplifiant les initiatives déjà prises avec le déploiement des zones de sécurité

prioritaire, majoritairement dans les quartiers pour y assurer la sécurité des habitants et le déploiement des 100 nouveaux réseaux d'éducation prioritaire en cette rentrée, pour 95 d'entre eux en faveur des enfants des quartiers.

Pour ce qui est du sport, les grands évènements sont des occasions exceptionnelles de rapprocher les Français les uns des autres. Ils sont aussi une vitrine exceptionnelle pour promouvoir le savoir-faire Français et la filière économique du sport. Nous en accueillerons au moins deux par an jusqu'en 2017 :

- Championnats du Monde de cyclisme sur piste 2015
- Eurobasket 2015
- Championnat du monde d'aviron 2015
- Euro 2016 de Football
- Euro 2016 de badminton
- Championnats du monde de Handball, de Canoë-Kayak, de lutte et de Hockey sur glace en 2017

Au-delà de ces grandes manifestations, de nombreux dossiers exigent votre concours. Nous pouvons les regrouper autour de **3 priorités** :

En premier lieu, je souhaite que vous interveniez pour faire du **sport un levier incontournable de santé publique**.

Cette promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé, c'est un investissement pour l'avenir. Vous devez convaincre que le sport est un outil efficace pour prévenir la maladie mais aussi pour accompagner un traitement et pour faire reculer la récurrence. Les « plans régionaux sport santé bien être » que vous avez définis fixent le cadre et permettent de soutenir une intervention cohérente pour tous et à tous les âges de la vie. Le soutien aux actions partenariales et en réseau qui répondent aux objectifs fixés dans ces programmes constitue une priorité.

Le second axe de travail est la **lutte contre les inégalités d'accès aux pratiques sportives**

Dans cette perspective, je vous demande de concentrer votre action. Il faut en finir avec le saupoudrage et soutenir des stratégies de plus grandes ampleurs, de plus long terme.

Ciblez vos moyens sur les dynamiques locales, surtout dans les quartiers de la politique de la ville et dans les zones rurales.

Troisième priorité : **sécuriser le parcours des sportifs.**

Depuis le début de l'été, les sportifs français sont sur tous les podiums. J'aime cette France qui réussit. Mais je connais aussi l'envers du décor. C'est pourquoi je vous demande de vous mobiliser pour sécuriser la trajectoire des sportifs de haut niveau et surtout leur double projet.

La pratique du sport de haut-niveau est exigeante et oblige les sportifs à des contraintes particulières. Leur carrière de ces athlètes peut être faite d'aléas contre lesquels il faut se prémunir. L'essentiel de vos moyens pour le sport de haut niveau doit être consacré à l'accompagnement de nos jeunes talents dans leur professionnalisation, à travers un plan de formation et d'insertion professionnelle

Les crédits de la part territoriale du CNDS sont les moyens privilégiés à mobiliser pour atteindre les priorités à l'exception de celle relative aux sportifs de haut niveau (qui relève des crédits du BOP). Vous devez veiller à concentrer significativement ces crédits sur les priorités que j'ai évoquées. Ces priorités seront au cœur de la lettre d'orientation que je vais adresser au directeur général de l'établissement en vue du conseil d'administration de novembre. A ce titre, il convient de lutter, en interne et en externe, contre l'idée que les crédits du CNDS visent à aider le fonctionnement quotidien des associations sportives. **Non, le CNDS est une ressource au service des priorités ministérielles.** Comme je vous l'ai déjà dit, le temps du saupoudrage est révolu. Notre efficacité collective est la condition du maintien de cette ressource. Elle passe aussi par une attention portée à l'impact des subventions.

L'emploi des jeunes est au cœur de toutes nos politiques. Je sais pouvoir compter sur vous pour développer l'emploi et

l'apprentissage dans les métiers du sport et de l'animation, aux côtés de vos collègues des DIRECCTE.

L'objectif ministériel de 15 000 emplois d'avenir (EA) dans le champ du sport et de l'animation à la fin de l'année 2014 a été atteint dès le mois d'avril. L'enjeu en ce domaine est désormais d'accompagner tous ces jeunes dans leur projet de qualification.

L'objectif présidentiel de 500 000 apprentis en 2017 doit se décliner dans les métiers du sport. Ils sont propices à ce type de dispositif et notre ambition sera donc de doubler le nombre d'apprentis dans ces métiers d'ici à 2017, pour atteindre 6 600 apprentis.

Vous avez su montrer l'efficacité de votre intervention dans le déploiement du dispositif des emplois d'avenir. Je compte sur votre persuasion, votre implication et votre capacité de mobilisation pour que nous connaissions la même réussite sur l'apprentissage

Vous poursuivrez votre effort de 2014 en termes d'emplois d'éducateurs sportifs dans les clubs. Vous mobiliserez en 2015 comme en 2014 les subventions du CNDS pour atteindre en fin d'année l'objectif de 4 300 emplois.

Enfin, vous poursuivrez votre mission régaliennne de contrôle :

- tant de la sécurité des pratiques physiques et sportives et de lutte contre les dérives du sport ;
- que des accueils collectifs de mineurs.

Votre action dans ces domaines doit s'appuyer sur une analyse des risques, la mise en place d'un plan d'actions régional concerté avec le niveau départemental et un dispositif de suivi des suites données aux contrôles réalisés.

Quels moyens, quelles ressources humaines ?

Je suis très attaché au dialogue social. Dans cet esprit, je rencontrerai le 7 octobre l'ensemble des organisations professionnelles et une réunion de l'instance transitoire de concertation se tiendra dans la première semaine d'octobre pour présenter le projet de loi de finances.

Evidemment, je connais la tension qui existe sur les effectifs. C'est pourquoi j'ai souhaité que soient engagés sans délai des chantiers d'allègement des charges que vous assumez quotidiennement.

Celles qui vous concernent particulièrement ont trait à la gestion du CNDS et au dispositif de formation et de certification aux métiers du sport et de l'animation. Les enquêtes d'activité l'ont montré : ce sont la majorité des moyens consacrée à ces tâches.

Aussi, il est temps de prendre des mesures fortes pour y remédier : recentrage des interventions, réduction du nombre de subventions optimisation des outils et dématérialisation.

Un plan pluriannuel de simplification et d'allègement sera inscrit dans le nouveau contrat d'objectifs (2015 – 2017) du CNDS.

Autre enjeu de simplification : celle que j'ai demandée aux services d'engager à propos du cadre institutionnel dans lequel s'exerce la politique ministérielle de formation et de certification.

Après l'annonce faite il y a 2 jours en commission professionnelle consultative, trois groupes de travail, auxquels vous êtes bien entendu associés et qui vous concernent au premier chef, sont mis en place concernant :

- l'architecture du niveau IV de formation,
- l'habilitation des organismes de formation y compris celle de nos établissements,
- l'observation des métiers du sport et de l'animation en vue d'améliorer l'adéquation emploi-formation.

En outre, une étude sur les besoins d'emploi de niveau V du secteur du sport et de l'animation sera lancée très vite.

Après cette phase de concertation qui devrait s'étendre jusqu'au début de l'année 2015, mon objectif est de faire en sorte que les premiers textes réglementaires soient publiés au cours du premier trimestre 2015.

Mesdames, Messieurs les directeurs,

Je ne vous détaille pas plus avant les chantiers prioritaires pour 2015, c'est l'objet de la directive nationale d'orientation qui vous parviendra sous mon timbre dans les jours qui viennent

Je mesure l'ampleur de la tâche. C'est bien pour cela que je compte sur vous...